

25 juin 2010 -17:35

Conseil des ministres du 25 juin 2010

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 25 juin 2010, sous la présidence du Premier ministre Yves Leterme

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 25 juin 2010, sous la présidence du Premier ministre Yves Leterme

Le Conseil des ministres a reçu une délégation du Comité olympique et interfédéral belge et de l'asbl European Sports Academy pour discuter des initiatives destinées à promouvoir le sport de haut niveau.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

25 juin 2010 -17:35

Appartient à [Conseil des ministres du 25 juin 2010](#)

Congé-éducation payé

Réglementation du congé-éducation payé

Réglementation du congé-éducation payé

Sur proposition de Mme Joëlle Milquet, ministre de l'Emploi, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) concernant le congé-éducation payé. Le projet détermine les paramètres de ce régime qui seront d'application pour la période 2010-2011. Ceci concerne le plafond salarial du travailleur, le taux de remboursement par heure de formation à l'employeur, ègle notamment les limites du remboursement à l'employeur ainsi que le taux de cotisation au financement du système.

Le projet concrétise l'avis 1.729 du Conseil national du travail (CNT) du 16 mars 2010 :

- plafond salarial pour le travailleur : du 1er septembre 2010 jusqu'au 31 août 2011, le salaire normal plafonné est limité à 2.601 euros ;
- remboursement aux employeurs : le remboursement est limité à un plafond de 20,81 euros par heure de congé-éducation pour 2010-2011 ;
- cotisation patronale : elle s'élève à 0,05 % à partir du 4e trimestre 2010 jusqu'au 3e trimestre 2011 inclus.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

(*) modifiant l'arrêté royal du 23 juillet 1985 d'exécution de la section 6 - octroi du congé-éducation payé dans le cadre de la formation permanente des travailleurs - du chapitre IV de la loi de redressement du 22 janvier 1985 contenant des dispositions sociales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances

Rue de la Loi 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 504 85 13

<http://www.milquet.belgium.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

AFSCA

Introduction d'un système d'identification et d'enregistrement des bovins

Introduction d'un système d'identification et d'enregistrement des bovins

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins.

Le projet, soumis par Mme Sabine Laruelle, ministre de l'Agriculture, règle l'enregistrement des bovins dans la banque de données SANITEL de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et l'identification de chaque bovin à la naissance ou à l'importation.

L'éleveur pourra en outre créer une personnalité juridique auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. L'éleveur pourra aussi déléguer des tâches administratives à des tiers, sur la base du principe du guichet d'entreprise.

Le projet simplifie les charges administratives pour les éleveurs.

Le projet remplace l'arrêté royal existant du 8 août 1997 et exécute le règlement n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000. Les règles de la législation nationale sont adaptées aux normes européennes.

Le projet est soumis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

Defense

European Air Transport Command

European Air Transport Command

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, de participer à l'European Air Transport Command et de signer l'accord technique à ce propos.

L'EATC est une structure de commandement permanente des moyens de transport aérien militaires des nations qui y contribuent. L'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Belgique ont déjà signé une lettre d'intention à cet effet. La création de ce commandement s'inscrit dans la poursuite de l'idée d'un commandement européen de transport aérien stratégique. Le principe de base est la mise en commun des moyens de transport aérien tactiques et stratégiques des nations participantes, soit environ 200 avions, dans un but de meilleure efficacité et efficacité dans l'utilisation de ces moyens. Pour la Belgique, ceci représente une économie sur le plan du transport aérien. L'EATC s'établira à Eindhoven.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à [Conseil des ministres du 25 juin 2010](#)

Kirghizstan

Aide d'urgence au profit du Kirghizstan

Aide d'urgence au profit du Kirghizstan

A la suite des violences ethniques au Kirghizstan, qui ont déjà entraîné la mort de quelque 200 personnes, le Conseil des ministres a approuvé l'engagement de 600.000 euros au profit du Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations-Unies, dans l'objectif d'offrir aux victimes du conflit un environnement sûr de même qu'une aide au logement.

Cet engagement, sur le budget Coopération au Développement, est en conformité avec les instructions sur la discipline budgétaire et la prudence budgétaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

Régie des bâtiments

Approbation de dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Approbation de dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé deux dossiers concernant la Régie des bâtiments :

- l'autorisation de lancer la procédure d'adjudication publique de travaux et de financement du centre de détention de Gand et de la nouvelle institution de jeunesse à Achêne ;
- l'autorisation d'entamer les négociations concernant un immeuble en construction à Neufchâteau pour le regroupement des services judiciaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

Projet FEDCOM

Statut et avancement du projet FEDCOM

Statut et avancement du projet FEDCOM

Le Conseil des ministres a pris connaissance du troisième rapport sur le statut et l'avancement du projet FEDCOM.

Le projet FEDCOM a pour objectif de moderniser la comptabilité fédérale.

A terme, les SPF et SPP, le ministère de la Défense et la Police fédérale bénéficieront d'une application informatique pour l'exécution du budget. Parallèlement à cette comptabilité budgétaire, l'application fournira aussi une comptabilité générale et une comptabilité analytique.

Entre 2009 et 2011, tous les SPF et SPP, le ministère de la Défense et la Police fédérale seront systématiquement repris dans le système. L'objectif est de publier en 2013 un compte annuel de l'Etat fédéral, en tenant compte de toutes les institutions qui tombent sous la loi du 22 mai 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

SPF Intérieur

Marchés publics pour le SPF Intérieur

Marchés publics pour le SPF Intérieur

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, de lancer un certain nombre de marchés publics :

- un marché public pour l'acquisition de moyens radio cryptés ainsi que l'entretien et la réparation de ce matériel au profit de plusieurs services de sécurité
- un marché public pour l'entretien et le leasing de Line Connected Terminals de type CAD viewer, Dispatch/N et Dispatch/S et l'entretien de licences I/Mobile au profit de la police fédérale
- un marché public de services pour la maintenance des équipements terminaux de type EADS/NOKIA au profit de la police fédérale

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

Reconnaissance de calamités publiques

Intempéries reconnues comme calamités publiques

Intempéries reconnues comme calamités publiques

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé une série de projets d'arrêtés royaux considérant comme calamités publiques certaines intempéries et délimitant les étendues géographiques de celles-ci.

Il s'agit des pluies abondantes et des tempêtes survenues aux dates suivantes :

- les 21 et 22 juillet 2009 à Lier et Lint (Anvers)
- le 7 octobre 2009 à Beersel, Bertem, Halle, Kortenberg, Oud-Heverlee, Rhode-Saint-Genèse, Tervuren et Wezembeek-Oppem (Brabant flamand) ; Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Genappe, Grez-Doiceau, Nivelles, Rebecq, Tubize et Wavre (Brabant wallon) ; Ardoie, Lichtervelde et Menen (Flandre occidentale) ; Enghien et Saint-Ghislain (Hainaut) ; Saint-Trond (Limbourg) ; Ixelles, Woluwe-Saint-Lambert, Saint-Gilles, Uccle et Forest (Région de Bruxelles-Capitale)
- le 9 octobre 2009 à Bruges, Blankenberge, Middelkerke, Ostende et Wervik (Flandre occidentale)
- les 25 et 26 mai 2009 à Sint-Katelijne-Waver (Anvers) ; Antoing, Binche et Erquelines (Hainaut) ; Cerfontaine (Namur)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>

25 juin 2010 -17:35

Appartient à [Conseil des ministres du 25 juin 2010](#)

Discipline budgétaire

Demandes d'engagements de crédits

Demandes d'engagements de crédits

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

25 juin 2010 -17:35

Appartient à Conseil des ministres du 25 juin 2010

SPF Affaires étrangères

Marché public pour le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Marché public pour le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition du ministre de la Coopération au Développement Charles Michel d'attribuer un marché public pour la location de salles au SQUARE Brussels Meeting Centre. Les 6 et 7 septembre 2010, le SPF Affaires étrangères y organise les Journées européennes du Développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget
et de la Simplification administrative
Queteletplein 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 211 38 11
<http://www.chastel.belgium.be>